Ville de Miramas
Communiqué de presse
Le 13/10/2026 11:03

Miramas inaugure la ferme Saint-Désiré sur ses terres agricoles

La Ville de Miramas, propriétaire des 19 hectares du domaine Saint-Désiré dans le quartier du Pougnois, redonne sa vocation agricole à ses terres préservées de l'urbanisation. Un appel à projet a permis à un couple de jeunes agriculteurs de s'installer pour produire des œufs, des fruits, des légumes et des plantes bio, sur 6 hectares. Un nouveau maillon dans la stratégie de la Ville en faveur d'une alimentation locale, durable et accessible à tous.

Jacques Witkowski, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud et préfet des Bouches-du-Rhône,
Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, 1ère Vice-présidente de Départements de France,
Nicolas Isnard, président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, maire de Salon-de-Provence

et Frédéric Vigouroux, maire de Miramas

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de la ferme Saint-Désiré
le vendredi 16 octobre 2026 à 11h
Inscription obligatoire : n.martin@mairie-miramas.fr
Coordonnées GPS : 43.5708119,5.0290360

Une visite de la ferme permettra notamment de rencontrer Léa Broucaret et Enis Gharbi, agriculteurs installés depuis juin, et de découvrir les premières productions et les différentes cultures qui prendront progressivement place sur le domaine.

Faire revivre les terres agricoles

Avec 65 % de son territoire constitué de terres naturelles, dont **22 % de terres agricoles** (565 hectares), la commune de Miramas dispose d'une réserve foncière qu'elle souhaite préserver et valoriser. Remettre en culture les terres agricoles, développer les circuits courts, favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et permettre aux habitants d'accéder à une alimentation saine et de qualité ont guidé le projet de la ferme Saint-Désiré.

Avec l'accompagnement de la Chambre d'agriculture, la Ville a lancé, en décembre 2025, un appel à projets assorti d'un cahier des charges précis pour redonner vie à cette friche. Le projet porté par Léa Broucaret et Enis Gharbi a été retenu. Depuis juin 2026, le couple est locataire du domaine et développe une exploitation en agriculture biologique.

La Ville a réalisé plusieurs aménagements pour permettre cette installation : réhabilitation du logement des agriculteurs (242 974 euros TTC), mise en place d'un dispositif d'assainissement (44 279 euros TTC), réalisation d'un forage permettant l'irrigation à l'eau brute, débroussaillage, convention avec la chambre d'agriculture, certification BIO, etc.

Coût total : 395 122€ TTC, dont État (168 000 €), Conseil départemental (30 511 €) et Métropole (18 137 €)

« *Cette volonté de remettre en culture les terres agricoles de Miramas entre dans une démarche globale de territoire nourricier. Nous souhaitons favoriser une alimentation de qualité pour les habitants et leur santé. Cela passe par le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, des jardins familiaux et partagés et des circuits courts. Le projet de halle des marchés et des producteurs locaux sur la place Jourdan et la construction d'une Unité de Préparation Culinaire vont dans cette logique.* »,
Bernard Goudilière, conseiller municipal délégué à la transition écologique, à l'agriculture, aux espaces verts, à la forêt et au suivi des Pactes de transition.

« *On se sent très chanceux. Le foncier agricole est devenu rare. Et on a tout de suite senti que la municipalité voulait nous inclure dans une politique globale autour de l'alimentation durable et qu'elle allait nous accompagner. On va pouvoir être un maillon de la chaîne et contribuer à bien nourrir les Miramasséens* »,
Léa Broucaret, agricultrice de la ferme Saint Désiré

Des œufs, des légumes, des fruits et des plantes

Depuis le mois de juin, les **250 poules installées en plein air** pondent et leurs œufs seront bientôt proposés à la vente sur le marché hebdomadaire du jeudi, place Jourdan à Miramas. Un deuxième poulailler sera installé fin 2027, permettant l'arrivée d'un nouveau lot de poules en 2028.

À terme, Léa et Enis proposeront une production diversifiée : légumes de conservation (ail, oignon, pomme de terre, poireau, courge, patate douce…), légumes de saison, fruits, plantes aromatiques, plants potagers et floraux. **Une quarantaine d'espèces seront cultivées** et la surface maraîchère atteindra progressivement 1 à 1,5 hectare.

Après une fertilisation des sols avec des engrais verts, le projet s'élargira progressivement avec la création d'autres espaces, notamment un **verger d'une centaine d'oliviers** pour la production d'huile d'olive.

Les 13 hectares restants du domaine Saint-Désiré sont occupés pour moitié par les brebis de Mme Reynes. Une dernière partie du domaine, constitué d'herbes en sec, fait l'objet d'un nouvel appel à candidatures, au bénéfice d'un agriculteur local pour y produire des herbes aromatiques.

Miramas, un territoire nourricier

Le projet de Saint-Désiré s'inscrit dans une démarche globale de Projet alimentaire territorial (PAT) qui vise à favoriser une alimentation locale et de qualité, respectueuse de l'environnement et de la santé.

> **dans les cantines, des repas comportant au moins 55 % de produits biologiques et plus de 50 % de produits non transformés**, permettant à la Ville de conserver ses deux carottes au label Écocert. Elle a reçu en 2026 le Palmarès des paysages alimentaires, dans la catégorie « Cantine de demain », pour ses choix en faveur d'une alimentation bio, locale, saine et juste.

>**214 parcelles municipales de jardins familiaux/partagés** et plus de 30 000 m² consacrés aux potagers, permettant aux habitants de produire eux-mêmes une partie de leur alimentation. Les jardins partagés sont une véritable institution à Miramas, ville cheminote.

>le projet d'une **unité de préparation culinaire et conserverie bio et locale de 1 000 m²,** commune avec la ville de Saint-Chamas, devant produire 2800 repas/jour à livrer aux établissements scolaires, EHPAD, à l'espace Croizat (seniors)…

>le projet de la **Halle des marchés et producteurs locaux de la place Jourdan**, visant notamment à redynamiser le centre-ville, promouvoir l'agriculture locale et durable, répondre aux enjeux de développement durable et de souveraineté alimentaire.

Une histoire qui reprend racine

La ferme doit son nom à Désiré Allemand, qui rachète le domaine à la famille Leydet en 1867. Professeur de littérature, il développe alors une propriété où poussent oliviers, vignes, mûriers et arbres fruitiers, et vivent chevaux, cochons, poules et lapins. Au fil du temps, plusieurs propriétaires se succèdent. En 1982, la Ville de Miramas acquiert le domaine pour en faire une réserve foncière.

CONTACTS

Betty Reboul — Journaliste - Relations presse
Ville de Miramas
04 90 17 48 36 · b.reboul@mairie-miramas.fr

Caroline Lips — Journaliste - Relations presse
Ville de Miramas
04 90 17 52 85 · c.lips@mairie-miramas.fr